

ASSOCIATION FRANCOPHONE
DES AUTORITÉS DE PROTECTION
DES DONNÉES PERSONNELLES



INPDP
الهيئة الوطنية لحماية المعطيات الشخصية
INSTANCE NATIONALE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE
la francophonie

TRUST 
Transition Redeable pour la Société Tunisienne



EuroMed Rights
EuroMed Droits
الأورو-متوسطية للحقوق

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Direction du développement
et de la coopération DDC

RENCONTRES FRANCOPHONES DE LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

XIII^e conférence annuelle

Tunis, 3 octobre 2022

Hôtel Sheraton

Sous le patronage de son Excellence
Madame la Cheffe du Gouvernement



Djerbä
XVIII^e SOMMET
DE LA FRANCOPHONIE 2022

Activité parallèle
XVIII^e Sommet de la Francophonie

PRESENTATION DES RENCONTRES FRANCOPHONES

L'association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP) a été créée à Montréal en septembre 2007, en marge de la XXIX^e Conférence internationale des commissaires à la protection des données et à la vie privée. L'AFAPDP réunit à ce jour les autorités indépendantes de protection des données personnelles de 23 Etats et gouvernements qui partagent une langue, une tradition juridique et des valeurs communes. Ces membres sont les protecteurs des données des pays suivants : Albanie, Andorre, Belgique, Bénin, Burkina Faso, Canada, Province de Québec, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Grèce, Jersey, Luxembourg, Mali, Maroc, Maurice, Monaco, Niger, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Suisse, Tunisie. Elle est depuis 2019 présidée par Chawki Gaddes, Président de l'Instance nationale de protection des données personnelles de Tunisie. Le siège de l'AFAPDP (www.afapdp.org) est à Paris auprès de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL, France) qui en assure statutairement le secrétariat général. Les activités de cette association sont financées principalement par les cotisations de ses membres, par l'Etat français et l'Organisation internationale de la Francophonie. L'AFAPDP fait partie des 16 réseaux institutionnels de la Francophonie dont la VIII^e réunion se tiendra à Paris comme chaque année, le 11 octobre prochain.

Au-delà de ses activités d'encadrement, de soutien et de formation dans l'espace francophone ciblant les autorités de protection des données personnelles et les Etats projetant de se doter d'un cadre juridique de protection, l'AFAPDP tient sa conférence tous les ans autour d'un thème d'actualité. En marge de cette conférence est organisée son assemblée générale ainsi qu'un cycle de formation pour les agents des autorités membres. Dans l'histoire de l'AFAPDP, la Tunisie sera le seul pays qui aura hébergé deux conférences annuelles, la dernière s'étant tenue en septembre 2017 à Gammarth dans la banlieue de Tunis. Cette réunion revêt une importance particulière à double titre : elle est organisée après deux années marquées par la pandémie de Covid, qui ont empêché les membres de se réunir. Elle se déroule peu de temps avant le Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la Francophonie, au sein du pays hôte.

Trois thèmes importants seront traités qui prennent place dans le cadre du thème général du sommet de Djerba : « Le numérique, vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone ». Ils sont en relation avec la protection des données personnelles, aujourd'hui un élément important et incontournable de toute politique nationale, régionale et mondiale du numérique. Il s'agit de l'identité, entre autres numérique, aujourd'hui qui soulève des problématiques en matière de protection des données personnelles et de souveraineté numérique des Etats. Ensuite, la coopération dans le domaine de la protection des données personnelles, composante incontournable du travail des autorités de protection des données personnelles, du fait même du caractère transfrontalier des flux de données traitées. Enfin, il sera question d'interroger le traitement de la protection des données personnelles dans le cadre de l'aide internationale au développement.

Les personnalités non tunisiennes qui seront présentes sont principalement les représentants des autorités membres de protection et généralement leurs présidents mais aussi leurs dirigeants et agents. La société civile et les organisations internationales seront également représentées. Enfin, Joseph Cannataci ancien Rapporteur spécial des Nations unies chargé de la protection de la vie privée participera à cette conférence.

La conférence se tiendra à l'hôtel Sheraton à Tunis et sera financée par l'AFAPDP, avec le soutien du projet « Transition Redevable pour la Société Tunisienne » (TRUST) financé par le Programme de Développement et de Coopération Suisse (SDC) et de l'Organisation internationale de la Francophonie.

PROGRAMME DES RENCONTRES FRANCOPHONES

- 08:00 - 09:00** Accueil des participants
09:00 - 09:30 Ouverture officielle
Allocution de Madame **Marie Laure DENIS**, Secrétaire Générale de l'AFAPDP, Présidente de la CNIL (France)
Allocution de Monsieur **Wahid AL-ASMAR**, Président d'Euromed Droits
Allocution de Madame **Najla BOUDEN**, Cheffe du Gouvernement tunisien
09:30 - 09:45 Photo de groupe
09:45 - 10:15 Pause-café

Premier panel : L'identité et la protection des données personnelles

- 10:15 - 11:15** Modérateur : **Chawki GADDES**, Président de l'AFAPDP et de l'INPDP
Panelistes
Cynthia FAMENONTSOA, Attachée de programme, DAPG, Organisation internationale de la francophonie
Omar SEGHROUCHNI, Président de la CNDP, Maroc
Adel Moukheibir BARZELAY, Banque mondiale
11:15 - 12:15 Débats
12:15 - 14:00 Déjeuner

Deuxième panel : La coopération dans le domaine de la protection des données personnelles

- 14:00 - 15:00** Modérateur : **Joseph CANNATACI**, ancien Rapporteur spécial des Nations Unies chargé de la vie privée, Malte
Panelistes
Emmanuel LEROUX, Commission Nationale Informatique et liberté, France
Anne BOYER-DONNARD, Responsable de programme, Conseil de l'Europe
Prosper BERAL, Directeur, Transition de la réforme législative, CPVP, Canada
15:00 - 16:00 Débats
16:00 - 16:30 Pause-café

Troisième panel : Le soutien national et international dans le domaine de la protection des données personnelles

- 16:30 - 17:30** Modératrice : **Catherine LENNMAN**, Déléguée aux affaires internationales et à la Francophonie du PFPDT, Suisse
Panelistes
Pilar MORALES, Représentante du Conseil de l'Europe à Tunis et responsable du programme Sud
Etienne MAURY, Haut-Commissariat pour les réfugiés des Nations Unies
Nabil SELMI, Projet «Transition Redevable pour la Société Tunisienne» (TRUST)
17:30 - 18:00 Débats
18:00 - 18:10 Clôture de la conférence